



HAL
open science

Comment caractériser les inconduites au niveau des publications des différentes communautés SHS ? Eléments de réflexion

Michèle Dassa

► To cite this version:

Michèle Dassa. Comment caractériser les inconduites au niveau des publications des différentes communautés SHS ? Eléments de réflexion. 2019. <halshs-02333030>

HAL Id: halshs-02333030

<https://shs.hal.science/halshs-02333030v1>

Preprint submitted on 25 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Comment caractériser les inconduites au niveau des publications des différentes communautés SHS ? Eléments de réflexion

Michèle Dassa – Institut des Sciences Humaines et Sociales - CNRS
28 juin 2019

Définir des inconduites dans les publications en Sciences Humaines et Sociales (SHS) nécessite une bonne connaissance de ces pratiques.

Je me propose donc, dans un premier temps, de décrire les différents types et modes de publications en SHS au CNRS en les accompagnant de données précises. J'aborderai ensuite deux pratiques qui pourraient conduire à des inconduites dans le traitement par les pairs des publications : d'une part, par la mise en évidence des limites d'utilisation des indicateurs bibliométriques dans chaque communauté scientifique (sections SHS du CNRS) et, d'autre part, par l'examen de la place et du nombre d'auteurs dans les publications SHS selon les communautés et les types de publication (revue ou ouvrage). Enfin, j'aborderai la délicate question des affiliations des chercheurs dans les publications.

Mon propos ne porte donc pas sur les inconduites telles que le plagiat ou la falsification de données, mais examine de potentielles inconduites des chercheurs-évaluateurs qui, par naïveté ou facilité, peuvent être induites en accordant une trop grande confiance aux indicateurs bibliométriques commerciaux comme le facteur d'impact des revues. J'aborderai aussi indirectement la place parfois excessive accordée par les établissements aux classements internationaux qui peut les conduire à inciter les chercheurs à mettre certaines affiliations plutôt que d'autres dans leurs publications. En effet, ces classements, pensés pour les universités anglo-saxonnes, ne recouvrent pas la réalité des productions françaises en SHS alors qu'ils recensent principalement des articles de revues, de surcroît majoritairement anglophones.

Pour combattre les monopoles des éditeurs commerciaux et l'utilisation des indicateurs bibliométriques, des initiatives se mettent en place en France et dans le monde pour proposer des alternatives. Le développement de la science ouverte visant à inciter les chercheurs à déposer leurs publications dans les archives ouvertes nationales comme HAL ou internationales, ou encore à publier dans des revues en libre accès sans contrepartie financière facturée aux auteurs, c'est-à-dire sans APC¹, contribue à faire évoluer les pratiques. Dans ce nouveau modèle, les travaux de recherche sont en accès libre et l'évaluation des chercheurs peut s'effectuer plus sur le contenu de leurs travaux que sur la notoriété et le facteur d'impact de la revue dans laquelle est publié l'article. L'impact factor d'une revue (JIF) n'est, en effet, pas toujours représentatif de la qualité d'un article donné comme cela a été montré par plusieurs travaux.²

A- Pratiques de publication en SHS

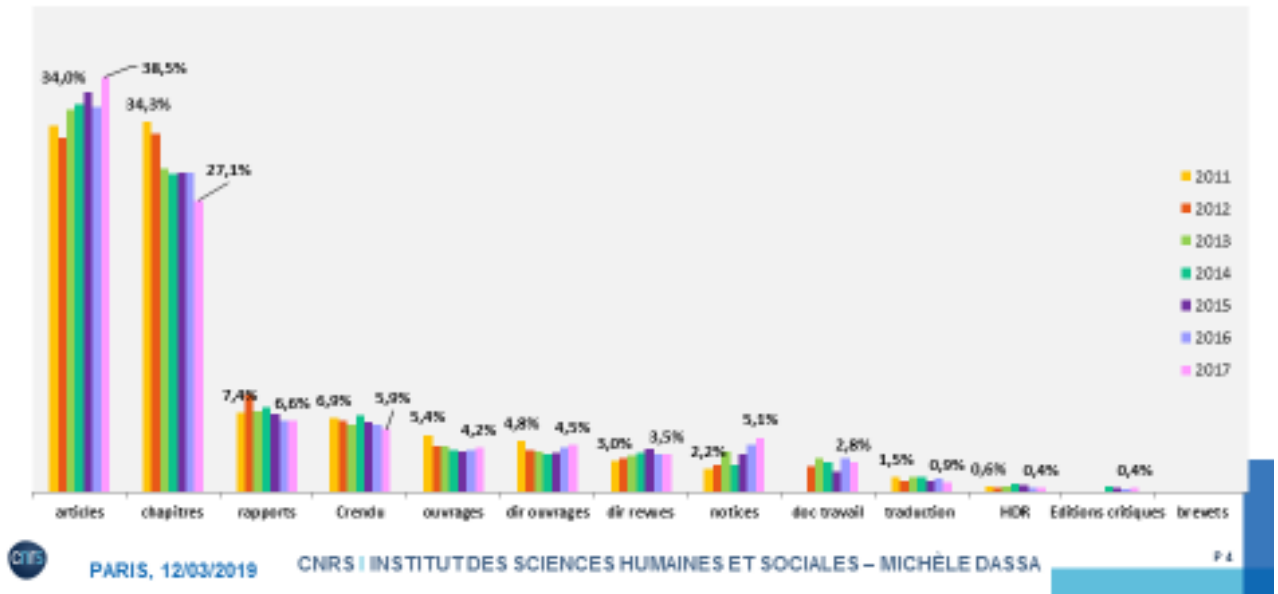
Caractériser finement les pratiques de publications des chercheurs en SHS est une étape indispensable pour avancer dans la réflexion des possibles inconduites dans ces disciplines. Les résultats présentés dans la figure 1 concernant les chercheurs CNRS et ont été obtenus grâce à l'outil RIBAC, logiciel

¹ APC Articles Processing Charges = frais de publication

² Dérives et effets pervers de l'évaluation quantitative de la recherche : sur les mauvais usages de la bibliométrie, Yves Gingras, 2015, RIPME volume 28 - numéro 2, P.7-14

développé par le CNRS pour recueillir annuellement les données concernant les productions et activités des chercheurs. On peut considérer ces données comme exhaustives dans la mesure où près de 99,5 % des chercheurs complètent leur dossier RIBAC.

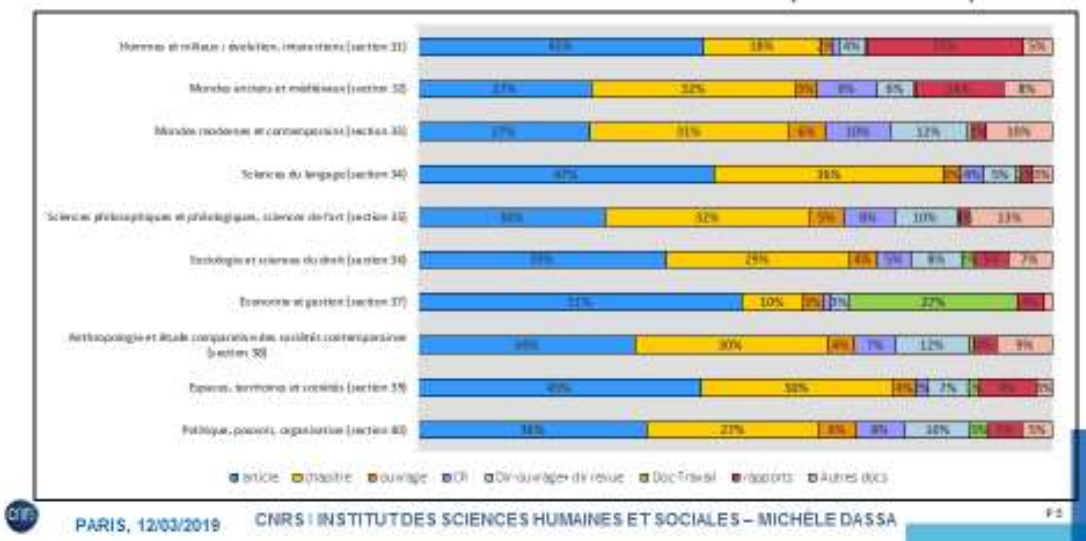
FIGURE 1 : LES PUBLICATIONS DES CHERCHEURS CNRS-SHS PAR TYPE DE DOCUMENT DE 2011 À 2017 (SOURCE RIBAC)



Les articles de revues et les chapitres d’ouvrages sont les publications majoritaires en SHS et représentent près de 2/3 des publications totales. Par ailleurs, les rapports (principalement les rapports de fouille), les comptes rendus d’ouvrages, les ouvrages, les directions d’ouvrages et de revues constituent près de 25 % de l’ensemble des publications (voir figure 1).

Cette répartition est très différente selon les communautés SHS, comme le montre l’analyse par section du CNRS sur la figure 2.

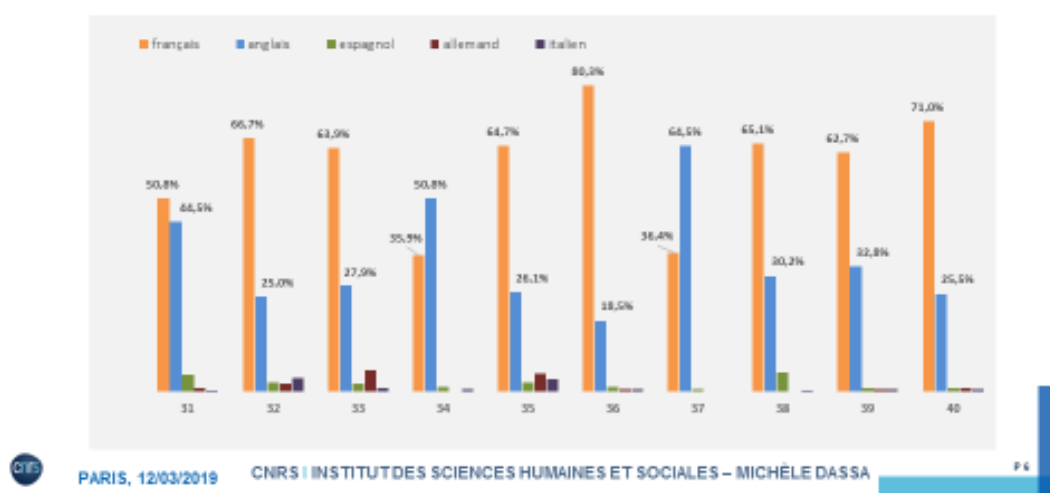
FIGURE 2 : LES PUBLICATIONS 2016-2017 DES CHERCHEURS CNRS-SHS PART DES TYPES DE PUBLICATION PAR SECTION (SOURCE RIBAC)



Pour les économistes et gestionnaires de la section 37, plus de la moitié de la production des chercheurs correspond à des articles et plus de 75 % si on intègre les articles recensés dans la typologie "documents de travail". A l'opposé, pour les historiens anciens et contemporains (sections 32 et 33) et les chercheurs rattachés aux sciences philosophiques et philologique, sciences de l'art (section 35), on constate une prédominance des chapitres d'ouvrage.

Concernant les langues de publication, on observe là encore d'indéniables différences dans les pratiques et la culture de publication selon les communautés scientifiques (Figure 3).

FIGURE 3 : LANGUES UTILISÉES DANS LES PUBLICATIONS (ARTICLES, CHAPITRES ET OUVRAGES) DES CHERCHEURS CNRS-SHS (SOURCE RIBAC 2014) EN FONCTION DES SECTIONS



Aux deux extrêmes, on trouve d'un côté les économistes et gestionnaires de la section 37 dont près des 2/3 des publications sont en anglais et de l'autre, les juristes et sociologues de la section 36 dont plus de 80 % des publications sont en français.

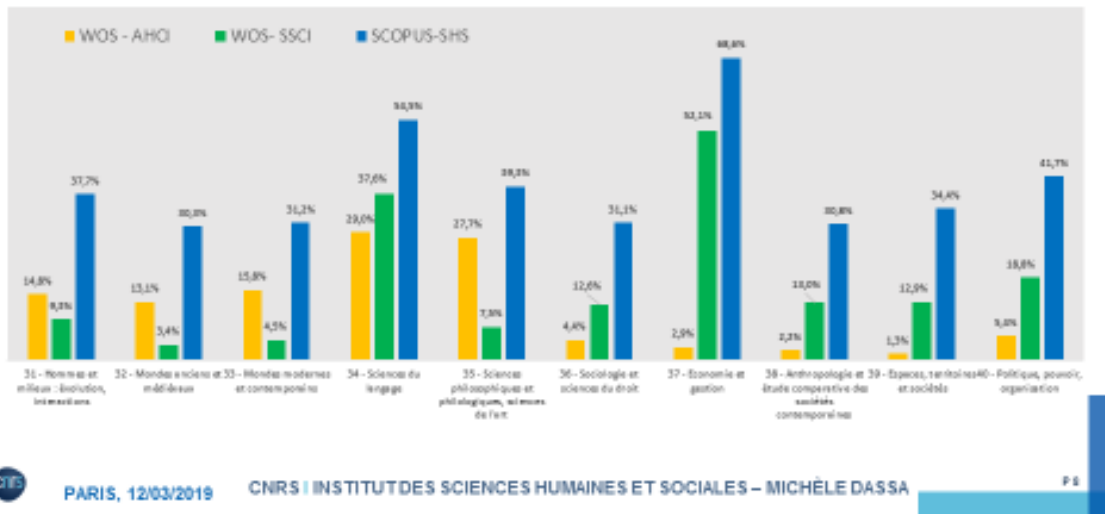
B – Limites ou inconduites induites par l'utilisation des outils commerciaux pour évaluer les articles scientifiques en SHS ?

L'utilisation d'indicateurs commerciaux comme le facteur d'impact et la prise en compte, pour l'évaluation des chercheurs SHS, des publications recensées dans les bases WOS et SCOPUS sont des approches régulièrement proposées par les décideurs et les évaluateurs, mais aussi régulièrement questionnées et critiquées comme récemment en géographie³.

En étudiant finement le recensement des articles de revue publiés par les chercheurs CNRS-SHS à partir de RIBAC et en les comparant avec le recensement des bases commerciales WOS et SCOPUS, on observe que 40% en moyenne du nombre total des articles publiés (RIBAC) se retrouvent dans Scopus, 12 % dans la base AHCI du WOS (Art and Humanities) et 18 % dans la base SSCI (Social Sciences) du WOS. Ici encore (figure 4), il y a de fortes disparités selon les communautés SHS.

³ Géographes, que valent vos articles : les bases de données commerciales en questions- Michèle Dassa et Christine Kosmopoulos, septembre 2018, la lettre de l'InSHS, p.

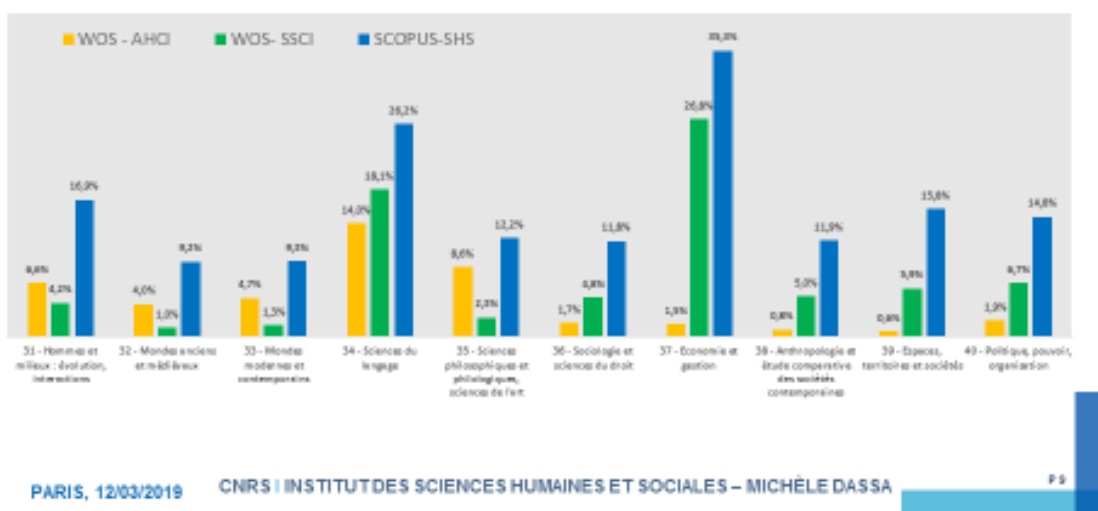
FIGURE 4 : PART DES ARTICLES DE REVUE PUBLIÉS PAR LES CHERCHEURS CNRS-SHS PAR SECTION ET PAR BDD BIBLIOMÉTRIQUES (WOS-SHS ET SCOPUS-SHS) EN 2017



Si, pour les économistes de la section 37, plus des 2/3 des articles de revues enregistrés dans RIBAC sont recensés dans SCOPUS, ils ne sont plus qu'1/3 pour les historiens (section 32 et 33), les sociologues et juristes de la section 36, les anthropologues de la section 38 et les géographes de la section 39. Les parts des articles recensés dans le WOS sont encore plus faibles et s'échelonnent entre un peu plus de 50 % pour les économistes (section 37) et environ 13 % pour les historiens (section 32), sociologues et juristes (section 36), anthropologues (section 38) et géographes (section 39).

Si on rapporte ces proportions à l'ensemble des publications recensées dans RIBAC et pas uniquement aux articles de revues, on observe des parts très faibles aussi bien pour les articles recensés dans SCOPUS que dans le WOS (cf figure 5)

FIGURE 5 : PART DES ARTICLES DE REVUE (% DE LA PRODUCTION TOTALE, TOUT TYPE DE DOCUMENT CONFONDU) PUBLIÉS PAR LES CHERCHEURS CNRS-SHS PAR SECTION ET PAR BDD BIBLIOMÉTRIQUES (WOS-SHS ET SCOPUS-SHS) EN 2017



Ainsi pour la communauté des historiens (section 32 et 33) qui publie majoritairement les résultats de leur recherche sous forme de chapitres d'ouvrage et d'ouvrages, la part des publications recensées dans SCOPUS et WOS est inférieure à 10 %.

A cela il faut ajouter que les calculs des citations des articles de revues et des facteurs d'impact des revues sont nécessairement faussés et très sous-évalués puisque les citations issues de toutes les publications non référencées dans WOS et SCOPUS, comme les ouvrages et chapitres d'ouvrages et revues, ne sont pas pris en compte dans ces calculs.

La question se pose donc de savoir si ayant connaissance de ces résultats qui représentent la totalité des publications de la communauté des chercheurs CNRS-SHS, on peut parler d'inconduites de la part des décideurs et des évaluateurs qui préconisent et/ou utilisent les indicateurs commerciaux du WOS et de Scopus pour caractériser ou évaluer les publications et les unités en SHS ? A minima, on peut affirmer que l'utilisation exclusive de ces outils commerciaux pour évaluer les productions scientifiques en SHS pose un sérieux problème de représentativité et conduisent à des résultats nécessairement faussés.

C – Signatures, nombre d'auteurs et affiliations

1 Ordre des auteurs

Contrairement à certains domaines disciplinaires comme la biologie où la place des auteurs est très codifiée ⁴, en SHS il n'y a pas vraiment de règles pour l'ordre des auteurs dans une publication collective. Cette situation peut être liée au fait que plus de 50 % des publications scientifiques comporte un seul auteur (voir tableau 1).

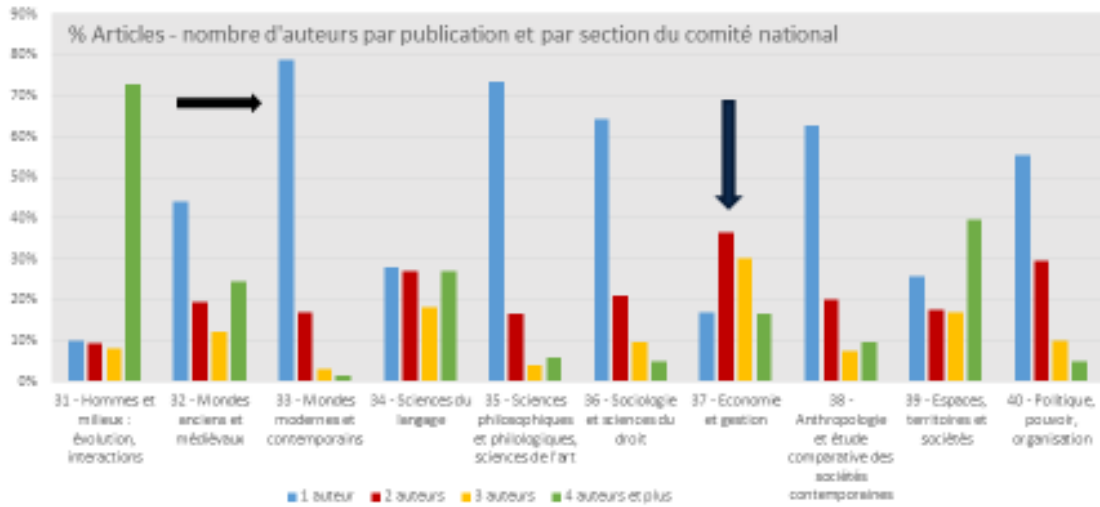
Tableau 1 : % d'articles de revue et de chapitres d'ouvrage en fonction du nombre d'auteurs (source RIBAC 2017)

	articles de revue	chapitres d'ouvrage
1 auteur	45%	66%
1 à 2 auteurs	66%	85%
1 à 3 auteurs	80%	92%

Ici encore (figures 6 et 7), on constate de fortes disparités entre les communautés SHS, mais aussi entre les supports de publication (articles de revue et chapitres d'ouvrage). Pour les historiens de la section 33, près de 80 % des articles de revue (figure 6) ne comportent qu'un seul auteur alors qu'ils ne sont que 17 % pour les économistes de la section 37. Pour les archéologues de la section 31, au contraire, près de 75 % des articles sont publiés par 4 auteurs ou plus. Pour les chapitres d'ouvrage (figure 7), pour la totalité des communautés SHS (sauf pour les archéologues de la section 31), plus de 50 % des chapitres ne comporte qu'un seul auteur. Pour les historiens (section 33) et philosophes-littéraires (section 35), ce taux atteint presque 90 %.

⁴ Pontille (David), La signature scientifique, Paris, CNRS Éditions, 2004, 177 pages

FIGURE 6 : NOMBRE D'AUTEURS DANS LES PUBLICATIONS SHS EN FONCTION DES DISCIPLINES SHS (SOURCE RIBAC 2017)

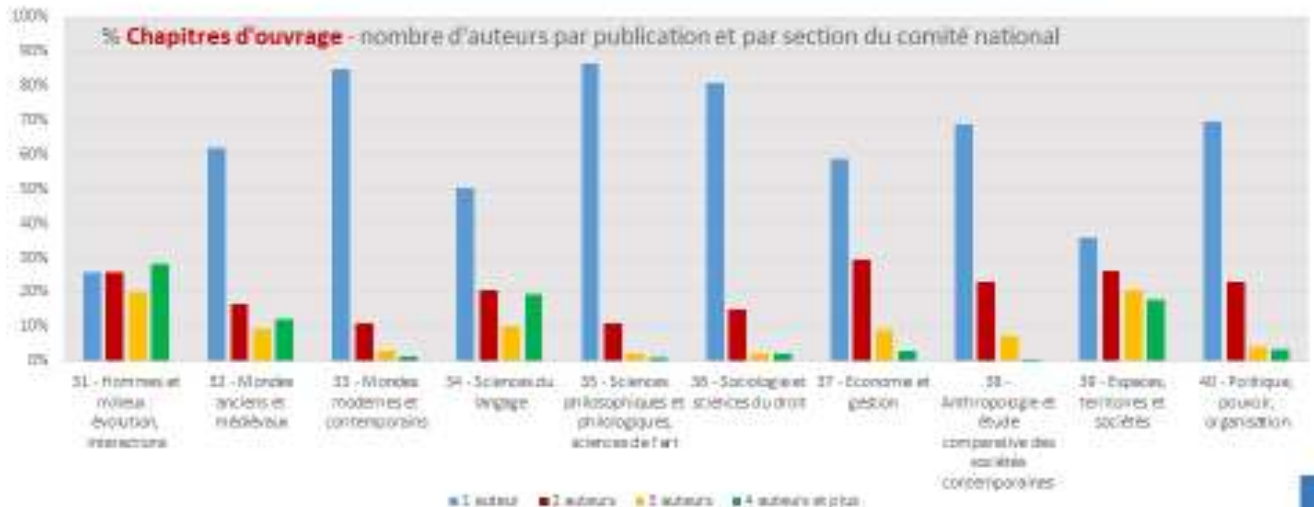


PARIS, 12/03/2019

CNRS | INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – MICHÈLE DASSA

P 13

FIGURE 7 : NOMBRE D'AUTEURS DANS LES PUBLICATIONS SHS EN FONCTION DES DISCIPLINES SHS (SOURCE RIBAC 2017)



PARIS, 12/03/2019

CNRS | INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – MICHÈLE DASSA

P 14

2 Affiliations

Les pratiques décrites ci-dessus pourraient laisser penser qu'il y a beaucoup moins d'inconduites sur la place des auteurs ou encore sur la présence d'auteurs fantômes par rapport à d'autres communautés scientifiques. Toutefois le problème se pose en d'autres termes.

Plusieurs chartes ou recommandations existent pour mentionner les affiliations des chercheurs avec souvent des objectifs différents : obtenir une place dans les classements internationaux pour les tutelles ou sites ou répondre à des normes typographiques et de nombre de caractères pour les

éditeurs. Un travail de recensement des recommandations des tutelles des unités (CNRS, Universités, ministère, etc), des sites, des COMUEs, des programmes de financement (Labex, Idex, etc), des alliances, des éditeurs, montre l'ambiguïté des choix sur les affiliations dans les publications.

Ainsi, au niveau d'une même unité, il n'est pas rare que le chercheur se trouve confronté à plusieurs recommandations selon les tutelles de son laboratoire, sans savoir laquelle choisir. De plus, comme nous l'avons signalé ci-dessus, certains éditeurs imposent de leur côté des consignes spécifiques. Pour prendre en compte ces demandes éditoriales certaines universités, comme l'université Paris-Saclay, indiquent alors que leurs recommandations peuvent être adaptées en fonction des consignes des éditeurs⁵

Dans l'exemple 1, pour un membre de l'UMR8155 - Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale (C.R.C.A.O.) qui dépend des sites/COMUEs Université PSL et Université Sorbonne Paris Cité et qui a comme tutelle le CNRS, EPHE, Université Paris Diderot, collège de France, il rédigera son affiliation selon les deux préconisations ci-dessous :

Université PSL - [Intitulé de l'équipe], Intitulé du Laboratoire, [département ou institut], Nom de l'établissement, EPST [CNRS ou Inserm], PSL University, code postal, ville, France

Dans le contexte d'un Labex dont le financement passe par l'Idex, utiliser les remerciements, à la fin de l'article ou en note de bas de page

Université Paris Diderot - nom du laboratoire (acronyme ou nom complet normalisé), nom de l'établissement de USPC concerné (ex : Université Paris Diderot), Sorbonne Paris Cité, autres tutelles (dans n'importe quel ordre), adresse postale.

Pour les unités de recherche affiliées à des établissements de deux COMUE, il faut prévoir une ligne par COMUE

Dans l'exemple 2, pour un membre de l'UMR7220 – Institut des sciences sociales du politique (ISP) qui dépend des sites/COMUEs Université Paris Lumières, Université Paris Saclay et qui a comme tutelles : CNRS, Université de Nanterre, ENS Paris Saclay, il peut rédiger son affiliation selon les deux préconisations ci-dessous :

Université Paris Saclay - nom de l'unité de recherche, liste des tutelles membres, Université Paris-Saclay, adresse postale de l'unité

Cas particulier d'une unité de recherche rattachée à plusieurs COMUEs, notamment lorsque l'une des tutelles de l'unité n'est pas membre de l'Université Paris-Saclay, mais d'une autre COMUE. Dans ce cas, une signature multiligne est préconisée : une ligne par COMUE ou autre structure universitaire. A l'intérieur de chaque ligne s'appliquent les recommandations propres à chaque COMUE ou autre structure universitaire en question, en faisant apparaître la liste des tutelles qui participent à la dynamique de ces COMUE ou autre structure.

Université Paris Lumière - intitulé développé de l'unité, (éventuellement acronyme UMR, label UMR), COMUE Université Paris Lumières, Université Paris 8 et/ou Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CNRS, code postal, Ville, France.

⁵ http://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/mdb/Leboeuf_Signature%20commune%20UPSaclay.pdf

Ainsi, le chercheur d'un laboratoire ayant plusieurs tutelles peut avoir des difficultés à rédiger son affiliation et être dans l'obligation de choisir la recommandation d'une tutelle ce qui pourrait être interprété comme une inconduite de la part de la tutelle qui n'a pas été choisie.

Conclusion

Sans parler d'inconduites volontaires, un évaluateur ou un décideur, par manque de connaissance, peut préconiser, pour évaluer des chercheurs ou des unités, l'utilisation d'indicateurs commerciaux générés par les bases de données WOS ou Scopus/SCImago alors qu'un examen comparatif avec les données recensées dans RIBAC apporte la preuve qu'ils ne sont pas représentatifs de la réalité qu'ils sont censés mesurer. De plus comme nous l'avons montré, ils ne sont pas non plus adaptés aux spécificités et aux pratiques de chaque discipline SHS.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, les chercheurs sont parfois soumis à des recommandations contradictoires, comme par exemple pour la rédaction de leur affiliation pour les publications scientifiques qui sont différentes selon les tutelles et COMUEs/sites dont dépend l'unité. Parmi les informations contradictoires et paradoxales, qui existent au niveau des chercheurs et des unités de recherche, on peut aussi citer les recommandations de l'HCERES. Bien qu'ayant signé la convention DORA⁶, (Declaration on research assessment)⁷⁸ qui remet en cause l'utilisation abusive de l'indicateur de notoriété, le facteur d'impact⁹ pour évaluer les activités de recherche, certains guides des produits de la recherche et activités de recherche SHS de l'HCERES¹⁰, recommandent de classer les productions des laboratoires selon leur facteurs d'impact (JCR pour le WOS et Scimago Journal and Country Rank pour Scopus). Il est alors difficile de parler d'inconduites si le chercheur et l'unité ne suivent pas complètement ces recommandations.

Comme on l'a observé, il n'est pas aisé et simple de définir les inconduites dans la communauté scientifique SHS et plus particulièrement au niveau des publications. Pour éviter tout glissement vers ce type de comportements, il s'agirait d'être vigilant sans être trop rigide et d'examiner pour chaque niveau de la filière recherche, depuis les décideurs en passant par les évaluateurs et les chercheurs, ce qui pourrait engendrer des inconduites comme une trop grande pression sur les chercheurs pour publier dans certaines revues à haut facteur d'impact (« publish or perish ») ou encore une méconnaissance fine d'outils commerciaux bibliométriques.

Remerciements : Je remercie chaleureusement Christine Kosmopoulos pour sa relecture attentive et ses propositions d'amélioration¹¹.

⁶ Convention signée également par CNRS, IRD, INRA, INSERM, INRIA, ANR, Sorbonne Université – Médecin, etc

⁷ <https://www.hceres.fr/fr/actualites/hceres-du-bon-usage-des-criteres-devaluation-de-la-recherche>

⁸ <https://sfdora.org/>

⁹ <https://twitter.com/cnrs/status/1018241285168263168?lang=fr>

¹⁰ <https://www.hceres.fr/fr/guides-des-produits-de-la-recherche-et-activites-de-recherche>

¹¹ <http://www.parisgeo.cnrs.fr/spip.php?article132>